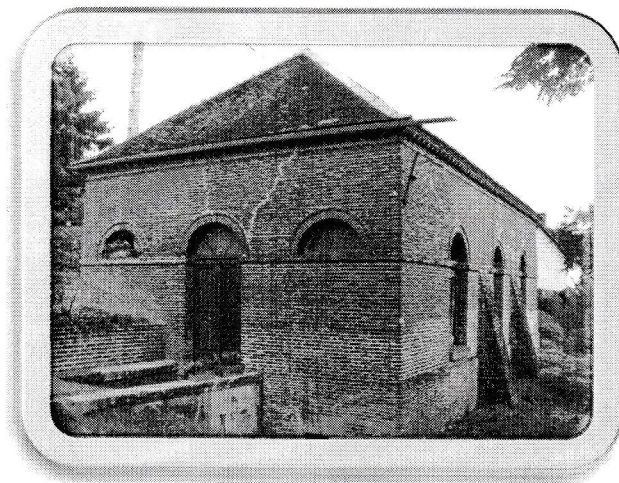


ECHOS de VILLEMOIRON et ses hameaux : Craney et Surançon



Tél : 03.25.46.67.91

Adresse méil : mairie.villemoiron@wanadoo.fr

Permanences les mardis et jeudis de 14h à 18h
et le vendredi de 14h à 16h.

En dehors de ces horaires, vous pouvez joindre M. le Maire, Roland FRELIN
au 03 25 46 77 34 ou 06 31 47 09 75

JUILLET- AOÛT 2015

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 28 juillet 2015

ADHÉSION AU SYNDICAT MIXTE OU- VERT SDDEA ET APPROBATION DE SES STATUTS

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5721-1 et suivants,
Vu la délibération de l'assemblée générale du SDDEA du 23 juin 2015, Vu les projets de statuts du syndicat mixte ouvert SDDEA,
considérant que dans le contexte actuel de réforme des collectivités territoriales, il est apparu nécessaire de travailler à une nouvelle structuration du SDDEA pour permettre une action efficace et rationnelle sur le cycle complet de l'eau : le Conseil après en avoir délibéré, décide d'adhérer au nouveau syndicat mixte ouvert créé avec le département de l'Aube et approuve les projets de statuts du nouveau syndicat mixte ouvert. (7 voix Pour et 2 abstentions)

RÉGIE DE RECETTES

Le conseil décide à l'unanimité que dorénavant la régie de recettes pourra encaisser la vente de billets pour le spectacle du Festival en Othe ayant lieu à Villemoiron.

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA CDC POA

Mr le Maire rappelle que lors de la dernière réunion de la Communauté de Communes du Pays d'Othe Aixois, en date du 11 juin 2015, il a été décidé de définir librement mais selon les conditions fixées par la loi du 9 mars 2015, une nou-

velle répartition des sièges des conseillers communautaires (passage de 26 à 32 sièges).

La répartition des sièges entre les communes membres doit tenir compte de la population municipale au 1^{er} janvier 2015.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, ACCEPTE à l'unanimité la composition libre du conseil communautaire fixée par la loi passant ainsi de 26 sièges à 32.

COLUMBARIUM : règlement et tarifs : sujets ajournés

MISE EN PLACE D'UNE ANIMATION POUR LA PROTECTION DU CAPTABE DE SURANCON

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le captage desservant la commune en eau potable doit respecter les normes en nitrate et produits phytosanitaires.

La profession agricole auboise, consciente des difficultés posées par les résidus de produits phytosanitaires et les nitrates a exprimé sa volonté de participer à l'amélioration de la qualité de l'eau et à sa préservation. Aussi une étude globale sur 24 captages du bassin versant Vanne Amont a été réalisée sous maîtrise d'ouvrage Vivescia en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Aube, Soufflet Agriculture, Ferme Aube 2013 et avec la participation financière de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aube et des collectivités concernées par les captages. Cette étude contient plusieurs phases :

Délimitation du bassin d'alimentation du captage (BAC), définition de la vulnérabilité intrinsèque, diagnostic des pratiques agricoles sur le bassin

d'alimentation du captage et élaboration d'un programme d'action.

Ce plan d'action contient des mesures agricoles et non agricoles qui visent à réduire les pollutions aux produits phytosanitaires et nitrate sur les eaux brutes. Il a été adapté à chaque captage. Le programme des actions agricoles a été co-construit avec les agriculteurs concernés par la démarche. Les mesures de ce programme contiennent un nombre important de mesures relatives à une amélioration des pratiques des exploitants agricoles. La mise en place de ces mesures nécessite à minima un conseil agronomique. Il est donc prévu de proposer aux agriculteurs du conseil individuel adapté aux enjeux environnementaux. Ce conseil individuel nécessite la présence d'une animation cadre collectif qui doit :

- Rédiger une charte signée par les organismes qui prodiguent le conseil individuel,
- Réaliser des actions collectives (communication, sensibilisation ...)
- Suivre l'évolution des pratiques agricoles et non agricoles et de la qualité des eaux brutes

Il est proposé que les collectivités maîtres d'ouvrage des captages s'impliquent dans la mise en place de cette animation via la participation au Comité de pilotage et au financement du poste d'animation.

Le temps nécessaire afin de réaliser les missions d'animation collective a été estimé à 0.5 ETP par an (un emploi à mi-temps). Ce poste sera financé à hauteur de 80 % par l'agence de l'Eau Seine-Normandie. L'animation serait portée (recrutement, encadrement ...) par l'association Végellia.

L'Association Végellia et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ont exposé la démarche lors d'une réunion d'information le 20 mai 2015 à Palis, à laquelle a été convié l'ensemble des maîtres d'ouvrages des différents captages.

Le reste à charge de notre commune après financement de l'Agence de l'Eau et répartition entre les différentes collectivités participantes s'élève à 271 € pour Villemoiron en Othe.

Le Conseil Municipal après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré,

APPROUVE le principe de la mise en place d'une animation agricole et son portage par l'association Végellia, décide de participer à la démarche collective de mise en œuvre de cette animation en participant au comité de pilotage et en finançant le reste à charge de la commune.

DÉMATERIAISATION

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de continuer le processus de dématérialisation par la transmission des actes soumis au contrôle de légalité de la Préfecture de l'Aube via la plateforme SPL X DEMAT.

VOISINS CITOYENS

Le conseil municipal valide à l'unanimité la volonté d'adhérer aux voisins citoyens.

ORDINATEURS

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner les anciens ordinateurs à Mr MOREAU Alain afin qu'il récupère des pièces qui seront données à des associations.

DON DE Mme MORVAN

Le conseil accepte d'encaisser le don de 100 € de Mme MORVAN et continuera d'entretenir les deux tombes de sa famille et de les fleurir. (221 et 223)

AMÉNAGEMENT DE LA SALLE DES FÊTES

Le conseil valide l'achat d'armoires de stockage, de tables et de chaises complémentaires ainsi que divers petits matériels faisant défaut lors de l'utilisation de la salle.

CARRIÈRE

Devant les incivilités répétées, le conseil décide à l'unanimité de fermer l'accès à la carrière.

FEU D'ARTIFICE ET MANIFESTATIONS DU 14 JUILLET

Tradition oblige : la soirée du 13 juillet fut réservée à la retraite aux flambeaux puis au lancement du feu d'artifice derrière l'église tiré par Jean-Pierre Pezet et les pompiers en présence d'un nombre important de personnes venues apprécier le spectacle avant de participer au bal.

Un grand merci à Fabien Paris pour le prêt de son champ déchaumé à la hâte pour éviter tout risque d'incendie compte tenu de la sécheresse qui sévit



Trois jeunes pompiers à l'honneur

14 juillet : après recueillement et discours au Monument aux Morts, ce fut le moment de remettre les distinctions à trois sapeurs-pompiers : Marc Kauffmann, Ludovic Bry et Alexis Frelin furent promus 1^{ère} classe. Bravo à eux !

Place ensuite aux festivités avec un jeu de détective qui a bien maintenu le suspense « l'assassin est-il parmi nous ? »

Le petit tour dans le camion des pompiers a toujours autant de succès !



A qui le tour ?

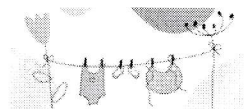
PHOTOS du 14 juillet

Si vous désirez avoir des photos prises par Roland Frelin, vous pouvez en récupérer en mairie en venant avec votre clé USB.



MARIAGE

Le 1^{er} août, Sonia Simonnot et Arnaud Valli domiciliés à Craney, ont uni leur destinée. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés !



NAISSANCE

Félicitations aux heureux parents,
Mickaël Melin et Céline Ergaut
pour la naissance de Cloé le 06 août 2015.

Date à retenir

Samedi 03 octobre 2015 :

repas « Inter-génération » :

s'inscrire à la mairie avant le 20 septembre.
(document joint à ce journal)

ERDF : RELEVÉ des COMPTEURS

Passage le **11 septembre 2015** (affichage en mairie)

LISTE ÉLECTORALE

Nouvelle période de révision électorale :

Comme il y a les élections régionales les 06 et 13 décembre 2015, les personnes qui le souhaitent peuvent venir s'inscrire dès maintenant et jusqu'au 30 septembre 2015 afin de pouvoir voter pour ces élections.

NB : Les personnes qui viendront s'inscrire entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2015 ne pourront voter à Villemoiron qu'à partir du 1^{er} mars 2016.

ST BENOIST ET LES ARTS

Comme tous les ans, « Arts au Village » aura lieu les **5 et 6 septembre 2015** pour tous les amateurs de belles productions artistiques.

POUR LA JOIE DES CHINEURS

Vide-greniers proches

06 septembre : Crésantignes ; Auxon ; Ville-neuve-au-Chemin.

20 septembre : Marigny-le-Chatel ; Pont-sur-Seine

27 septembre : Marcilly-le-Hayer ; Neuville-sur-Vanne.

Jeunes Sapeurs-Pompiers Volontaires

Dans le cadre d'une exposition à Aix-en-Othe, les Jeunes Pompiers Volontaires souhaitent faire des émules ! Ils feront des démonstrations dans la cour de la mairie d'Aix :

le samedi 05 septembre 2015 à partir de 14 h

CONCERT

Réservez votre après-midi du **20 septembre 2015** pour le concert organisé par l'association SPV ; il sera proposé par : l'école d'accordéon « Accordina Romillon » de Jorge da Cruz en l'église St Sébastien à 15h . *Entrée libre*

INCIVILITÉ

Il faut oser ! mais tenter en vain de prendre la table de béton à la halte le long de la rivière, c'est triste et regrettable de s'en prendre au bien communal.

Etre citoyen vigilant n'est pas un vain mot même dans une petite commune !

Le Parler de Champagne

Après ces grosses chaleurs, les roses à bâtons(17) sont déjà en graines ; les bernés(18) sont comme des paillassons ; la nature a souffert : les feux d'éteules(19) se sont multipliés. Pas besoin de hocher(20) les arbres, les fruits : mirabelles, couaches (21)... tombent d'eux-mêmes ! Espérons que l'arrière-saison (22) sera plus arrosée pour pouvoir trouver quelques jaunottes(23) !

A la r'voyure !

{le mois précédent : (11) ouvriers agricoles ; (12) tôt ; (13) faucille ; (14) être assoiffé ; (15) petite bouteille ; (16) ivre}

Bonne reprise à tous !

IPNS- Ne pas jeter sur la voie publique. Merci.